

**Grevisse, Maurice : Précis de
grammaire française**

**Larousse : Grammaire du
français contemporain**

**Hendrich, Josef - Radina,
Otomar - Tláskal, Jaromír:
Francouzská mluvnice**

La morphologie étudie les variations de forme des mots régulièrement associées à des différences de signification.

On distingue :

**- Morphologie flexionnelle
ou grammaticale : traite des
variations de la forme des
mots selon les catégories du
nombre, du genre, de la
personne**

**- Morphologie lexicale :
décrit les mécanismes,
notamment de dérivation et
de composition, qui
président à la formation des
mots.**

Le morphème est la plus petite unité formelle dotée d'une signification ; il est constitué d'un ou de plusieurs phonèmes indécomposables.

**Les morphèmes lexicaux
= bases ou radicaux**

**Ils appartiennent à la classe
ouverte**

**Les morphèmes
grammaticaux
= affixes ou mots
grammaticaux**

**Ils appartiennent à la classe
fermée. Ils permettent
d'établir des relations
avec d'autres éléments de la
phrase.**

Morphème et morphe

Le morphème est une unité formelle (abstraite)

- **morphèmes**

**grammaticaux: {pluriel},
{masculin}, {3e
personne}....**

- **morphèmes lexicaux:**
{ *aller* }, { *cheval* }...

- **La réalisation graphique ou phonique d'un morphème est un *morphe* :**

- **morphe grammatical (orthographique): /s/ pour {pluriel}**

- **morphe lexical
(orthographique) : / *chant* /
pour { *chanter* }**

- **Certains morphes peuvent représenter plusieurs morphèmes:**

- ***chantais*: composé des morphes orthographiques */chant/* et */ais/***

a. /chant/ représente le morphème lexical {chanter}

b. /ais/ représente simultanément les morphèmes grammaticaux {imparfait} + {singulier} + {1ère/2e personne}

Un allomorphe est une variante d'un morphème que l'on trouve dans certains contextes définis.

Sai- (dans *je sais*), ***sav-***
(dans *nous savons*) et ***sau-***
(dans *tu sauras*) sont trois
allomorphes de la racine du
verbe *savoir*.

allomorphes (phonétiques) du
morphème lexical { *aller* }

a. /v/ *je vais, tu vas, il va, ils
vont*

b. /a/ *nous allons, vous allez,
j'allais...*

c. /iʁ/ *j'irai, tu iras, j'irais*

- **Variantes libres**

- ***/il/* ou */i/ ils chantent***

- ***/ilz/* ou */iz/ ils iront***

- **Le choix entre */il/* ou */i/*, */ilz/* ou */iz/*, est déterminé par le niveau de langue, soutenu ou familier.**

**Variantes conditionnées par
la forme phonologique du
morphème suivant :**

je les range vs. je les écoute

mon ami vs. mon chien

Qu'est-ce qu'un mot ?

- La notion de *mot* est ambiguë.

- mots simples: *maison, liberté, rouge*

- mots composés: *pomme de terre, chemin de fer*

- **Elle ne désigne pas une unité minimale de l'organisation grammaticale.**
- **unité complexe, décomposable**
- **les composants du mot sont les *morphèmes***

**Malgré la difficulté qu'on a à
le définir, le mot est une
unité qui s'impose à l'esprit.**

Le mot regroupe toutes les unités préconstruites que la langue fournit au locuteur pour construire ses énoncés.

Les mots pleins sont ceux où vont se ranger les lexèmes qui sémantiquement ont un sens dénotatif indépendant de toute référence à la construction d'un discours

**Un objet est reconnaissable
comme *table* ou *chaise*
quelles que soient les
conditions dans lesquelles
on en parle.**

La signification des mots grammaticaux est relative à la construction d'un discours (par exemple, il n'y a pas d'objet qui soit intrinsèquement *celui-ci* ou *le mien*).

L'ambiguïté du mot *mot*

- Le terme *mot* recouvre des réalités linguistiques différentes : il est ambigu.
- Il y a quatre acceptions du terme *mot* :

1. mot type *vs* mot occurrence

2. mot phonologique *vs* mot orthographique

3. mot grammatical

4. mot lexical ou lexème

1. Mot type et mot occurrence

La mère de Pierre est plus jeune que la mère de Paul.

- **12 mots occurrences**

la, mère, de, Pierre, est, plus, jeune, que, la, mère, de, Paul

- **il y a deux occurrences des mots types *la, mère, de***
- **un *mot occurrence* est une unité de texte ou de discours**
- **16'690 mots occurrences dans *Le Cid***

- 9 mots types

*la, mère, de, Pierre, est,
plus, jeune, que, Paul*

- un *mot type* est le lexème qui allie forme et sens

- 1'518 mots types dans *Le Cid*

2. Mot orthographique et mot phonologique

- Le terme *mot* désigne des unités phonologiques et des unités orthographiques.
- *chantais* est un mot orthographique

● **/ʃatɛ/ est un mot phonologique correspondant à trois mots orthographiques :**

a) *chantais*

b) *chantait*

c) *chantaient*

3. Mot grammatical

Exemple : *chantais, chantait, chantaient*

- **1 mot phonologique :**
/ʃatɛ/

- **3 mots orthographiques :**
chantais, chantait, chantaient

● **4 mots grammaticaux :**
imparfait de *chanter* à la :

**- 1ère personne du
singulier: *chantais***

**- 2e personne du singulier :
*chantais***

**- 3e personne du singulier :
*chantait***

**- 3e personne du pluriel :
*chantaient***

4. Mot lexical ou lexème

- Les différents mots orthographiques et grammaticaux représentent une seule et même unité lexicale : le verbe *chanter*.
- Cette unité abstraite est le lexème.

● Les lexèmes constituent les entrées du dictionnaire et sont :

i. à l'infinitif pour les verbes

ii. au singulier pour les noms

iii. au masculin singulier pour les adjectifs.

Un syntagme est une unité syntaxique et sémantique composée d'un ensemble de mots dont la taille se situe entre le mot et la phrase.

**Un syntagme peut être
constitué de plusieurs
autres : les sous-syntagmes.**

Le syntagme est composé d'un noyau, appelé aussi « tête » (qui détermine sa nature et sa fonction) et d'éventuels satellites (ou subordonnés).

Il existe cinq types de syntagmes en français : verbal, adverbial, adjectival, prépositionnel et nominal.

Syntaxme nominal

*le petit chien (noyau) blanc
de mon voisin*

*le service (noyau) le plus
utilisé par les internautes*

Syntagme adjectival

[J'ai un jardin] tout plein de roses odorantes.

Syntaxme adverbial

*[Ils ont dû payer une
amende] conformément à la
loi.*

Syntaxme verbal

***[Il] a travaillé
courageusement toute la fin
de semaine.***

Syntagme prépositionnel

[Je pars] à trois heures.

Espèces de mots :

I. Variables

II. Invariables

Les variables :

1. Les noms

Ils désignent des êtres, des objets, des idées...

communs x propres

**On peut aussi distinguer les
noms simples (coffre...),
composés (coffre-fort...),
animés (ouvrier...), non
animés (fleur...), concrets
(livre...), abstraits
(gentillesse...)...**

2. Les déterminants

Ils précèdent un nom commun pour en déterminer le genre, le nombre.

**a) articles définis le, la, l',
les (simples) / du, des, au,
aux (contractés)**

**b) articles indéfinis un, une,
des (de)**

**c) articles partitifs du, de la,
des**

**d) démonstratifs ce, cet,
cette, ces, ce...-ci, ce...-là,
cette...-ci, cette...-là, ces...-
ci, ces...-là**

**e) possessifs mon, ton, son,
ma, ta, sa, mes, tes, ses,
notre, votre, leur, nos, vos
leurs**

**f) indéfinis aucun, certains,
chaque, divers, nul,
plusieurs, quelques, tout...**

**g) numéraux cardinaux
deux, trois, ... cinq, ... dix...
quinze ...**

**h) interrogatifs quel, quelle,
quels, quelles ... ?**

**i) exclamatifs quel, quelle,
quels, quelles ... !**

3) Adjectifs

Ils se rapportent toujours à un nom dont ils précisent une qualité particulière.

**a) qualificatifs : beau,
prudent, têtu, bleu...**

**b) verbaux : fatigant,
convaincant...**

c) numéraux

**- cardinal (nombre) : deux...
cinq...**

**- ordinal (ordre) : premier...
centième...**

**Il faut un déterminant qui
précède. Mes deux soeurs,
mon premier baiser...**

**d) indéfinis : autre, certain,
tout, même...**

**Il faut un déterminant qui
précède.**

Un certain monsieur Z.

4) Les pronoms

Leur emploi permet d'éviter les répétitions. Ils n'ont pas de sens propre mais portent le sens du nom qu'ils représentent.

**a) personnels je, tu, il, elle,
nous, vous, ils, elles, me, te,
se, moi, toi, soi, eux, le, la,
l', lui, les, leur, en, y**

**b) possessifs le(s) mien(s),
le(s) tien(s), le(s) siens,
la(les) mienne(s), la(les)
tienne(s), la(les) sienne(s),
le(la, les) nôtre(s), le(la,
les) vôtre(s), le(la, les)
leur(s).**

**c) démonstratifs : celui,
celle(s), ceux, celui-ci(là),
celle(s)-ci(là), ceux-ci(là),
ce, c', ceci, cela, ça**

**d) indéfinis : beaucoup,
tout, tous, rien, on, aucun,
chacun, autrui, certains,
plusieurs, personne, autrui,
quelque chose, quelqu'un,
quelques-uns...**

**e) interrogatifs : qui...?
que... ? à (de) quoi... ?
lequel...? lesquels...?
laquelle... ? ...**

**f) relatifs : qui, que, quoi,
dont, où, lequel (et tous ses
dérivés).**

5) Verbes

Ils expriment une action ou un état. Ils sont la base de toute proposition et se conjuguent en variant selon le mode, le temps, la personne..., variation marquée par leur terminaison.

**a) verbes d'action : suivre,
manger, lire, courir...**

**b) verbes d'état : être,
sembler, paraître, devenir,
avoir l'air...**

**c) verbes pronominaux : se
promener, se soigner, se
lever...**

**d) verbes pleins (suivis d'un adverbe, d'un ou de plusieurs compléments):
marcher**

**e) verbes auxiliaires
(utiliser pour former les temps composés) : avoir,
être**

f) verbes semi-auxiliaires (suivis d'un infinitif) :

**- valeur de temps : venir,
aller**

**- valeur d'aspect : se mettre
à, commencer à, continuer
à, finir de**

**- valeur de cause : laisser,
faire**

**- valeur passive : se laisser,
se faire, se voir, se sentir**

**- valeur de mode : pouvoir,
devoir, falloir, savoir,
vouloir**

**g) verbes impersonnels :
falloir, pleuvoir, neiger,
s'agir...**

h) verbes transitifs (suivis d'un complément direct ou indirect) donner, écrire, parler, s'adresser à ...

i) verbes intransitifs (qui n'acceptent pas de complément direct ou indirect) aller, partir, marcher...

**j) verbes à double
construction : dire (quelque
chose à quelqu'un),
demander, proposer,
conseiller, indiquer,
expliquer**

**k) Verbes symétriques
(réversibles) : idée de
réciprocité**

épouser, rencontrer

**Paul a épousé Marie. Marie
a épousé Paul.**

l) Verbes converses :
expriment la même chose,
mais de deux points de vue
opposés

prêter/emprunter,
vendre/acheter,
donner/recevoir

II. Les invariables

1) Les adverbes

Ils précisent le sens d'un verbe, d'un adjectif ou d'un autre adverbe.

**a) de temps : alors, déjà,
demain, hier, maintenant,
parfois, encore, tôt,
autrefois, puis... ..**

**b) de lieu : ailleurs, autour,
devant, derrière, avant,
contre, ici, là, partout... ..**

**c) de manière : ainsi, bien,
mal, ensemble, vite, plus...**

**d) d'affirmation : oui,
volontiers... ..**

**e) de négation : non,
ne...pas, ne... jamais... ..**

**f) de doute : peut-être,
probablement... ..**

**g) d'intensité (quantité) :
fort, faiblement, assez, peu,
beaucoup... ..**

h) interrogatifs :
pourquoi...? comment... ?
où...?

i) de liaison : ainsi, en effet,
cependant, pourtant, c'est
pourquoi, par conséquent...

2) Les prépositions

Elles unissent généralement un mot, un groupe de mots à un élément complété.

**a) de forme simple : à,
après, avant, avec, chez,
contre, dans, en, entre, par,
pendant, sans, sous, sur,
vers...**

b) de forme composée : près de, auprès de, le long de, à droite de, en dessous de, aux environs de...

3) Les conjonctions

a) Les conjonctions de coordination

Elles unissent des mots, des groupes, des propositions de même valeur : mais, ou, et, donc, or, ni, car

b) Les conjonctions de subordination

Elles unissent une proposition subordonnée à une proposition principale dont elle dépend : que, lorsque, quand, puisque, dès que, parce que, quoique, de sorte que...

4) Les interjections

**Ce sont des termes
exclamatifs qui n'ont qu'un
rôle : reproduire un cri, un
bruit ou l'expression d'une
sensation, d'un sentiment.**

Oh ! Bonjour ! Aïe ! Hein ?

Cocorico ! Zut ! Ouf ! ...

Le nom – le genre

Le genre est une propriété morphologique du nom, transmise à travers l'accord au déterminant, à l'adjectif et au pronom qui dépendent du nom.

En français, il existe le masculin et le féminin.

Le genre des noms inanimés

Il est arbitraire, donc sans relation à la signification du nom en question. Il est dû à l'origine du substantif et à son évolution historique.

Le genre des noms animés

a) Les noms animés désignant des personnes

Le genre des noms animés dépend souvent du sexe de l'être désigné.

Ex. : roi, père x reine, mère

**Cela ne vaut pas toujours ;
certains masculins ou
féminins désignent
indifféremment les hommes
et les femmes.**

M. : *assassin, auteur, chef, conjoint, filou (šejdírř, filuta), maire, professeur, successeur, témoin, vainqueur...*

- désignent surtout les femmes : *un mannequin, un laideron (šereda)*

F. : *altesse* (výsost), *canaille* (lump), *dupe* (naivka), *personne, recrue* (nováček, branec), *star, vedette, victime...*

- désignent surtout les hommes : *une ordonnance* (pobočník), *une sentinelle* (hlídka), *une vigie* (hlídka na stožáru).

**L'accord se fait selon le
genre grammatical**

**Ex. : *Cette femme est un
excellent professeur.***

**L'apposition éventuelle peut
être conforme au sexe de la
personne**

**Ex. : *Madame le professeur,
Madame le juge.***

b) Les noms animés désignant des animaux

Seulement certains ont un genre en rapport avec le sexe de l'animal.

Ex. : le taureau, le cerf, la vache, la biche (laň)

**D'autres s'emploient
seulement avec un genre,
indépendamment du sexe**

**M. : *brochet* (štika), *canari*
(kanárek), *hanneton*
(chroust), *puma***

**F. : *baleine*, *couleuvre*
(užovka), *girafe*, *mouche***

Motivation formelle et sémantique du genre

Même si le genre des substantifs est arbitraire, il peut être motivé :

- soit formellement (le substantif comporte un suffixe typique pour l'un des deux genres),

- soit sémantiquement (une famille des objets désignés l'est généralement par les substantifs d'un seul genre).

Motivation formelle – terminaisons typiques

- pour le masculin

**-age : barrage, chauffage,
courage, garage...**

**exceptions : cage, image,
nage, ouvrage (pop.), page,
plage**

- ail : bétail, détail, travail...

**- ard : boulevard, brouillard,
canard...**

**exception : clochard
(variable)**

**- eau : bateau, chapeau,
château...**

exceptions : eau, peau

- et : billet, buffet, carnet...

**exceptions : basket
(teniska), forêt, montre-
bracelet (náramkové
hodinky)**

**- ier : cahier, calendrier,
cendrier**

**- in : bulletin, chemin,
cousin...**

**exceptions : fin, main,
putain**

**- isme : alcoolisme,
athlétisme, libéralisme...**

**- ment : aliment,
appartement, bâtiment...**

exception : jument

- pour le féminin

**- ade : barricade, façade,
limonade...**

exception : hit-parade

**- esse : faiblesse, finesse,
politesse..**

**- ette : allumette, assiette,
bicyclette...**

exception : squelette

- euse : balayeuse, danseuse

**- ine : cabine, cousine,
cuisine...**

**exception : trampoline,
platine, magazine**

**- rie : bijouterie,
boulangerie, catégorie...**

exception : brie (sýr)

**- tion : attention,
destination, direction...**

**exception : bastion (bašta –
opevnění)**

**- ure : blessure, brochure,
chaussure...**

**exception : chlorure (de
sodium)**

Total :

- Substantifs réguliers : 98,3 %**
- Exceptions : 1,7 %**

Les substantifs réguliers décrits représentent environ 1/3 (31,5 %) de substantifs invariables en genre présents dans le Petit Robert.

Autrement dit : par les règles que nous venons de décrire, il est possible de déterminer le genre de 1/3 de substantifs.

b) Motivation sémantique

Noms typiquement masculins :

- fractions en mathématiques : *un demi, un tiers...*

- langues : *le français, l'allemand, le tchèque...*

- couleurs : *le noir, le blanc, le vert...*

- arbres : *le pommier, le sapin, le tilleul...*

- de nombreux composés chimiques et métaux : *le cuivre, le fer, le plomb, l'argent...*

Noms typiquement féminins :

- sciences : *la philosophie, l'astronomie, la biologie...*

- fruits : *la pomme, la cerise, la poire...*

Certains noms peuvent avoir deux genres :

a) sans distinction de signification :

ex. : *après-midi, interview*

b) avec une signification différente

**- aide, critique, guide, livre,
mémoire, poste, tour, voile
(závoj x plachta)**

Le genre des noms composés

**Les noms composés
prennent ordinairement le
genre du mot déterminé :**

**un bateau-mouche, une
machine-outil**

**Quand ils sont formés d'un
verbe et d'un complément,
les noms composés sont
ordinairement masculins :**

**un porte-parole, un essuie-
main(s)**

exception : une garde-robe

Deux verbes :

toujours masculins :

- le laissez-passer, le savoir-faire, le va-et-vient

Adverbe + nom

**On conserve le genre du
nom :**

**une avant-garde, un arrière-
plan**

Préposition + nom

Masculin : un en-tête

ou

**Féminin : une contre-
attaque**

Le genre des noms géographiques _

Villes :

Le genre de certains noms de ville est indiqué par l'article : La Haye, Le Caire, La Rochelle

Les noms de villes sont en général masculins (Paris, Moscou).

Les noms qui se termine en -e, -es sont en général féminins : Rome, Prague, Bruxelles

Solution :

La Ville de

**Le noms de pays européens
sont ordinairement
féminins.**

**Exception : le Danemark, le
Kosovo, le Liechtenstein, le
Luxembourg, le
Monténégro, les Pays-Bas,
le Portugal, le Vatican,
Monaco, Saint-Marin**

**Les noms de pays
extraeuropéens sont
souvent masculins :**

**Le Vietnam, le Congo, Le
Mexique, le Japon, le
Canada**

Les noms de continents sont féminins.

**Exception: l'Antarctique,
l'Arctique**

**Les îles sont en général
féminines :**

**la Corse, la Sardaigne,
l'Islande, Malte, La Réunion**

**Exception : Ceylan, Sri
Lanka, Saint-Vincent**

Fleuves et rivières :

Masculin : Le Rhône, le Rhin, l'Elbe, le Danube, le Nil, le Mississippi

Féminin : la Seine, la Loire, l'Amazone, la Vltava

Mers - féminines (La Méditerranée, la Manche, la mer Baltique)

Océans - masculins (le Pacifique)

Montagne :

**Masculin : le Jura, le
Caucase, l'Himalaya, l'Oural**

**Féminin : Les Alpes, les
Pyrénées, les Ardennes, les
Vosges, les Carpates**

**Les fêtes sont en général
féminines : la Saint-
Sylvestre, La Saint-Jean**

**Exception : le 14 Juillet, le
Jour de l'An**

**Noël - masculin, sans
article, français familier :
Passer la Noël.**

Pâques

- masculin, singulier, sans article

ou

- féminin, pluriel

Le féminin des noms

**Le féminin des noms d'êtres
animés se marque par :**

1) addition d'un *e* à la forme masculine

2) modification ou addition de suffixe

3) une forme spéciale

4) les invariables (artiste, professeur, auteur)

ad 1) cas particuliers

- les noms en -el font leur féminin en -elle : une colonelle, une criminelle

- les noms en -en, -on redoublent le n devant l'e du féminin : une gardienne, une lionne

**- les noms en -et redoublent
le t devant l'e du féminin :**

une cadette

exception : préfète

**- les noms en -at, -ot ne
redoublent pas le t : une
avocate, une idiote**

**- les noms en -er forment
leur féminin en -ère :**

**une boulangère, une
fermière**

**- la plupart des noms en -s
(précédé d'une voyelle) ou
en -x ont leur féminin en -se
: une bourgeoise, une
épouse**

**exception : une métisse,
une vieille, une rousse**

**- les noms en -f changent f
en v devant l'e du féminin :
une juive, une veuve**

**- Franc et Turc changent c
en -que au féminin : une
Franque, une Tucque**

mais : une Grecque

ad 2) modification ou addition de suffixe

Les noms en -eur :

**a) les noms en -eur auxquels
on peut faire correspondre
un participe présent en
changeant -eur en -ant font
leur féminin en -euse :**

une menteuse, une porteuse

**exception : une pécheresse,
une vengeresse**

**b) les noms en -teur auxquels
on ne peut faire
correspondre un participe
présent en changeant -eur en
-ant font leur féminin en
-trice : une directrice**

**exception : une inférieure,
une supérieure, une
mineure**

**exception : chanteuse,
cantatrice (celle qui est
célèbre**

**- une trentaine de noms
(presque tous en -e) ont
leur féminin en esse : une
Suisse, une tigresse, une
princesse, une ânesse, une
hôtesse**

ad 3) une forme spéciale :

**canard/cane, dindon/dinde,
dieu/déesse,
empereur/impératrice,
roi/reine, neveu/nièce,
tsar/tsarine, fils/fille,
favori/favorite**

**homme/femme, père/mère,
oncle/tante, coq/poule,
monsieur/madame**

Le nombre du nom

Le français distingue deux nombres :

- le singulier

- le pluriel

Le pluriel des noms

- Le pluriel en -s : les sacs

**On écrit à la fin de la forme
du singulier un s (muet, sauf
en liaison)**

**Les noms terminés par s, -z,
-x ne changent pas au
pluriel : les poids, les croix,
les nez**

- Le pluriel en -x

**Les noms en -al changent
-al en aux au pluriel : les
chevaux**

**exception : les bals, les
chacals, les carnavaux, les
chorals, les festivals, les
récitals, les régals**

**Les noms en -au, -eu,
prennent un x au pluriel :
les tuyaux, les cheveux**

**exception : les pneus, les
bleus**

**Les noms en -ail prennent
un s au pluriel : les détails,
les rails**

**exception : les baux, les
coraux, les émaux, les
soupiraux (větrací okénko),
les travaux, les vantaux, les
vitreaux**

**Les noms en -ou prennent
un s au pluriel : les trous, les
fous**

**exception : les bijoux, les
cailloux, les choux, les
genoux, les hiboux (sovy),
les joujoux, les poux (vši)**

**un bœuf [böf] x des bœufs
[bö]**

un œuf [öf] x des œufs [zö]

un os [os] x des os [zo]

Les noms propres ne prennent pas la marque du pluriel quand ils désignent des familles entières (les Dupont)

Noms à double forme au pluriel :

idéals, idéaux „ideály“

**aïeuls, aïeux „dědové“,
„předkové“**

**ciels, cieux „obloha“,
„nebesa“**

**Les pluralia tantum (noms
qui n'existe qu'au pluriel)**

**F : les archives, les
mathématiques, les
environs**

**T : peníze, noviny, hodinky,
kalhoty, dveře**

Nom + 2 adjectifs (ou plus)

**Les nations tchèque et
slovaque**

Český a slovenský národ

**Certains noms changent de
sens en changeant de
nombre :**

une lunette x des lunettes

la vacance x les vacances

Le pluriel des noms composés

**Les noms composés dont les
éléments sont soudés en un
mot simple forment leur
pluriel comme les mots
simples : les passeports, les
portemanteux**

**exception : les bonshommes
(de neige), messieurs,
mesdames, mesdemoiselles**

nom + nom en apposition
nom + adjectif

**Les deux éléments prennent
la marque du pluriel**

**les wagons-restaurants, les
beux-frères, les coffres-
forts**

**Grand ne varie pas dans
certaines expressions
anciennes : les grand-
mères, les grand-routes**

Quand le nom composé est formé de deux noms dont le second (avec ou sans préposition) est complément du premier, le premier nom seul prend la marque du pluriel : les pommes de terre, les timbres-poste, les stations-service

Quand le nom composé est formé d'un mot invariable et d'un nom, le nom seul prend la marque du pluriel : les avant-gardes

Quand le nom composé est formé d'un verbe et d'un nom complément d'objet direct, le nom seul peut prendre la marque du pluriel (en fonction du sens) :

les garde-robes, les tire-bouchons x les gratte-ciel

Quand le nom composé est formé de deux verbes ou d'une expression, aucun élément ne varie au pluriel : les laissez-passer, les va-et-vient

**Les nom composés
étrangers sont en général
invariables : les post-
scriptum**

Le pluriel des noms étrangers

**Les emprunts francisés
admettent la marque du
pluriel français : les
meetings, les albums**

Certains mots latins restent invariables (les crédo, les vade-mecum), gardent le pluriel latin (les errata) ou ont deux formes au pluriel (les minima - les minimums)

**Certains mots anglais
gardent le pluriel anglais
(les gentlemen, les ladies)
ou ont deux formes au
pluriel (les matches - les
matchs, les sandwiches - les
sandwichs)**

Adjectifs

L'adjectif est un mot qu l'on joint au nom pour le qualifier ou déterminer

a) qualificatifs

**b) non qualificatifs
(numéraux, possessifs,
démonstratifs, relatifs,
interrogatifs, exclamatifs,
indéfinis)**

**L'adjectif qualificatif
exprime une manière d'être,
une qualité de l'être ou de
l'objet désigné par le nom
auquel il est joint.**

Le féminin des adjectifs qualificatifs

Addition d'un e (qui souvent ne se prononce pas : joli/jolie x petit/petite)

Les adjectifs déjà terminés par un e au masculin ne changent pas au féminin.

**Les adjectifs en -el, -eil +
nul, gentil redoublent le
l'devant l'e du féminin :
cruelle, pareille, nulle,
gentille**

**+ belle, nouvelle, folle,
molle, vieille**

Philippe le Bel = Filip Sličný

**Les adjectifs en -in, -un, -an
(sauf paysanne) ne
redoublent pas le l'n (+
dénasalisation) : voisine,
brune**

**exception : malin/maligne,
bénin/bénigne (lat.
benigna, maligna)**

**Les adjectifs en -t
redoublent le t devant l'e du
féminin : muette**

**exception : complète,
concrète, discrète, inquiète,
secrète**

Les adjectifs en -at, -ot ne redoublent pas le t : idiote, délicate

favori/favorite

**La plupart des adjectifs en -
s, -x ont leur féminin en -se
: grise, heureuse**

**exception : féminin en -
esse : basse, grasse,
épaisse, grosse, fausse,
rousse**

doux/douce

exprès/expresso

tiers/tierce

frais/fraîche

**Les adjectifs en -er forment
leur féminin en -ère : légère**

**Les adjectifs en -f changent
f en v devant l'e : naïve,
bref/brève**

**Caduc, turc, franc, public
changent c en que**

x

blanche, franche, sèche

**Longue prend entre le g et
l'e du féminin un u
(prononciation) : longue**

**Les adjectifs en -gu
prennent sur l'e du féminin
un tréma, indiquant que l'u
doit se prononcer : aiguë**

Modification du suffixe :

Les noms en -eur auxquels on peut faire correspondre un participe présent en changeant -eur en -ant font leur féminin en -euse : menteuse, trompeuse

**exception : pécheresse,
vengeresse, exécutrice**

**Les noms en -eur auxquels on ne peut faire correspondre un participe présent en changeant -eur en -ant font leur féminin en -trice :
consolatrice**

**Exception: antérieure,
postérieure, supérieure,
inférieure, intérieure,
extérieure, ultérieure,
majeure, mineure, meilleure**

Cas spéciaux

**hébreu / juive (personne)
ou hébraïque (chose)**

**race juive / langue
hébraïque**

**Adjectifs invariables : toile
kaki, société snob, chic fille,
super, chouette**

Le pluriel des adjectifs qualificatifs

- Pluriel en -es

**On forme le pluriel des adjectifs en écrivant à la fin de la forme féminin un s:
purs, pures**

**Les adjectifs -s, -x en ne
changent pas au pluriel : ils
sont heureux**

**La plupart des adjectifs en
-al changent au pluriel
masculin cette finale en
-aux : homme loyaux**

**exception : fatals, navals,
nataals, banals, finals**

**beau, jumeau, hébreu /
beaux, jumeaux, hébreux**

**Adjectif anteposé
(subjectivité, adjectif court)**

X

**Adjectif postposé
(objectivité, adjectif plus
long)**

**Sens différent : ancien,
brave, certain, cher, pauvre,
propre**

Accord de l'adjectif qualificatif

**L'adjectif qualificatif
s'accorde en genre et en
nombre avec le nom ou le
pronom auquel il se
rapporte : ils sont forts**

L'adjectif qualificatif qui se rapporte à plusieurs noms ou pronoms se met au pluriel et prend le genre des mots qualifiés : une veste et un pantalon neufs / non : un pantalon et une veste neufs

Le nom employé pour désigner la couleur reste invariable : des rideaux crème, des boutons cerise, des robes orange.

Si l'adjectif désignant la couleur est composé, l'ensemble reste invariable : des robes bleu clair, une robe vert bouteille.

**Demi, nu, plein, placés
devant le nom sont
invariables :**

**une demi-heure/une heure
et demie**

être nu-tête/tête nue

Assez de, beaucoup de, bien de, la plupart de, une dizaine de, etc. - accord logique

Beaucoup de clients sont mécontents.

**Des enfants nouveau-nés
(adverbe + adjectif)**

Degrés des adjectifs qualificatifs :

**Le positif exprime
simplement la qualité sans
aucune idée de
comparaison : Pierre est
intelligent.**

**Le comparatif exprime
qualité avec comparaison :**

**a) Le comparatif d'égalité se
forme au moyen de
l'adverbe aussi précédant
l'adjectif : Pierre est aussi
intelligent que Paul.**

b) Le comparatif de supériorité se forme au moyen de l'adverbe plus précédant l'adjectif : Pierre est plus intelligent que Paul.

**c) Le comparatif
d'infériorité se forme au
moyen de l'adverbe moins
précédant l'adjectif : Pierre
est moins intelligent que
Paul.**

Irrégularités

bon - meilleur

mauvais - plus mauvais/pire
(sens figuré)

petit - plus petit/moindre
(sens figuré)

Le tabac et pire que le vin.

C'est de moindre
importance.

Le superlatif exprime une qualité portée au degré le plus élevé ou le plus bas, par comparaison, soit avec l'être ou l'objet dont il s'agit considéré dans les circonstances différentes, soit avec un ou plusieurs autres êtres ou objets :

**Paul était le plus intelligent
de tous les candidats.**

**T x F (moins d'adjectifs
qualificatifs)**

**fils de Paul, table de bois,
moulin à vent**

d'après-guerre, égal en droit

Les déterminants

Le déterminant est un mot qui précède un nom et qui permet à ce nom d'être utilisé dans une phrase. La plupart des déterminants reçoivent les marques de genre et de nombre du nom qu'ils déterminent.

Catégories de déterminants

1) Articles : *le, la, les, un, une, du, de la*

2) Déterminants

démonstratifs : *ce, cet, cette, ces*

3) Déterminants possessifs :

mon, ton, son...

4) Déterminants cardinaux :
un, deux, trois...

5) Déterminants indéfinis :
*aucun, plusieurs, quelque,
tout...*

**6) Déterminants
interrogatifs : *quel***

7) Déterminants exclamatifs : *quel*

L'article

- défini
- indéfini
- partitif

L'article est un mot que l'on place devant le nom pour marquer que ce nom est pris dans un sens complètement ou incomplètement déterminé. Il sert aussi à indiquer le genre et le nombre du nom qu'il détermine.

L'article défini est celui qui se met devant un nom dont le sens est complètement déterminé.

**le pour le masculin singulier
la pour le féminin singulier
les pour le pluriel des deux genres**

**L'article élide est l'article le,
la dont la voyelle est
remplacée par une
apostrophe devant les mots
commençant par une
voyelle ou un h muet**

l'or, l'heure

**L'article contracté est le
résultat de la fusion des
prépositions à, de avec les
articles le, les**

à + le = au

à + les = aux

de + le = du

de + les = des

**L'article défini se met
devant les noms communs
dont un sens est
complètement déterminé.**

Ce nom peut :

**- avoir été mentionné
précédemment**

**- être déterminé dans la
phrase elle-même par un
adjectif, une proposition
relative**

**- être situé dans la pensée
par certaines référence**

**a) nom notoirement connu,
unique en son genre : le
soleil, le français**

**b) l'article défini vise un
concept connu par
l'habitude : Va chercher du
pain chez le boulanger.**

**Dans sa valeur générique,
l'article défini marque
l'appartenance à une
espèce : L'avion est un
moyen de transport le plus
rapide.**

Répétition :

le jeudi = tous les jeudis

**Date, fête : le 28 octobre, le
11, la Saint-Sylvestre**

**Numéros ordinaux : le
troisième jour**

**Numéros cardinaux : les 28
membres (tous les
membres)**

**Il remplace le nom : Il y a
deux voies, il faut prendre la
bonne.**

**- On l'emploi parfois devant
les noms propres de
personnes : les Dupont,
Louis le Germanique**

L'article indéfini indique que l'être ou l'objet nommé est présenté comme non précisé, non déterminé, non encore connu.

un pour le masculin sing.

une pour le féminin sing.

des pour le pluriel des deux genres

**Devant un nom propre, il
peut désigner un type : Un
Rimbaud est rare.**

L'article partitif est placé devant le nom des choses qui ne peuvent se compter, pour indiquer qu'il s'agit d'une partie ou d'une certaine quantité de ce qui est désigné par le nom.

**du (de l') pour le masculin
singulier**

**de la (de l') pour le féminin
singulier**

**des pour le pluriel des deux
genres**

**Voulez-vous du vin ?
Il y a du vent.
Du courage, Paul !**

Répétition de l'article

Si l'article est employé devant le premier nom d'une série, il doit l'être aussi devant chacun des autres :

Je voudrais visiter les musées, les galeries et les bibliothèques.

On ne répète pas l'article, si le sens des substantifs est similaire : Je vous présente Michel, un copain et ami de Georges.

**On ne répète pas l'article
dans les expressions figées :**

les arts et métiers

les poids et mesures

**les officiers, sous-officiers
et soldats**

Omission de l'article (article zéro, absence d'article) :

autre déterminant : cette valise, ma valise

Plusieurs déterminants :

1) Combinaisons régulières

article définie + autre : les autres machines

article définie + même : la même jupe

**tout + article définie : tout
le film, toutes les films**

**article indéfinie + autre :
une autre machine**

**article indéfinie + tel : un tel
cas**

**article indéfinie + certain :
un certain Monsieur Martin**

tout + ce : tout ce film

**tout + mon : tout mon
salaire**

ce + même: ce même jour

Combinaisons possibles :

article défini + quelques :
les quelques euros

article défini + divers : les
diverses questions

article défini + cardinaux :
les cinq

**article défini + ordinaux : la
deuxième**

**article indéfini + même : un
même désir**

**tout + article indéfini : toute
une soirée**

Combinaisons interdites :

un mon ami (un ami à moi)

ce mon ami (cet ami à moi)

**nom commun isolé (titre,
inscription, adresse)**

**apostrophes, invocations,
ordres : Merci, docteur !
Repos !**

**énumération : Hommes,
femmes, enfants, tous sont
ici.**

**proverbes : Santé passe
richesse.**

**Le nom se joint sans article
à des verbes comme aller (à
pied), avoir (faim, raison,
besoin, envie, peur),
prendre (congé), tenir
(parole) faire (fortune),
perdre (patience)**

**conjonction marquant
l'alternative (soit) ou
négation (ni)**

**Soit hasard, soit malchance,
il n'a pas réussi.**

Je ne veux ni café, ni thé.

**Le substantif sans article
suit de nombreuses
prépositions :**

**- pour marquer une
détermination (un pont de
pierre, en bois)**

**- pour former des locutions
(avec soin, par terre, sans
argent, en voyage, par
semaine, avec courage, sous
forme de, hors saison)**

Noms propres

**Noms de personnes : en
général sans article**

**x Le Corbusier, Jean de La
Fontaine**

x la belle Hélène

**x les Dupont, les Habsbourg,
un Rénoir**

Noms géographiques

**Les noms de villes sont
généralement sans article x
Le Caire, Le Havre, la
Rochelle**

**Certains noms d'îles sont
sans article (Madagascar,
Chypre, Malte) : à Malte**

x

à la Réunion, aux Seychelles

rue Georges Pompidou

x

**rue du président Georges
Pompidou**

rue d'Italie (féminin)

x

rue du Canada (masculin)

**Le Paris du 20e siècle (nom
de lieu déterminé)**

**Je vais (viens) au (du)
Portugal.**

Je en Iran (France).

**Je vais (viens) aux (des)
Antilles.**

**Dans une France
républicaine (nom de pays
déterminé)**

**le roi (l'ambassadeur, les
vins, les villes, l'histoire) de
France**

L'article défini est remplacé par de après des adverbes de quantité (assez, peu, beaucoup...), à la forme négative (Je ne mange pas de pain)

Déterminants (adjectifs) démonstratifs

**ce, cet, cette, ces, ce...-ci,
ce...-là, cette...-ci, cette...-
là, ces...-ci, ces...-là**

Déterminants (adjectifs)

possessifs

**mon, ton, son, ma, ta, sa,
mes, tes, ses, notre, votre,
leur, nos, vos, leurs**

mon ami + mon amie

mes livres et les tiens

Marie s'est adressée à son chef (svého, jeho, jejího).

Marie s'est adressée à son propre chef.

Marie s'est adressée à son chef à elle.

J'ai vu leur maison et leur famille.

J'ai vu Georges qui est mon ami et collaborateur.

**mes idées à moi ou mes
propres idées**

F (adjectifs possessifs plus fréquents) x T

Mon père a dit.

Je viendrai avec mon père.

Il a oublié ses clefs.

Je prends mon petit déjeuner.

Il a passé son bac.

Il fait son droit.

Déterminants (adjectifs) indéfinis

**aucun, certain, chaque,
divers, nul, plusieurs,
quelques, tout...**

Déterminants (adjectifs) interrogatifs et exclamatifs

**quel, quelle, quels, quelles
... ? (!)**

**Adjectifs (déterminants)
cardinaux : deux... cinq...**

**Adjectifs ordinaux :
premier... centième...**

**Il faut un déterminant qui
précède.**

**Le pronom est un mot qui
représente un nom, un
adjectif, une idée, une
proposition.**

Pronoms personnels

atones : je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles, me, te, se (réfléchi), le, la, l', lui, les, leur,

toniques : moi, toi, lui, elle, soi, nous, vous, eux, elles, soi

adverbiaux : en, y

**Les formes toniques
peuvent être renforcées par
l'adjonction de même (moi-
même), nous, vous par
autres (nous autres).**

Pronom personnel sujet

**Le Pronom personnel sujet
est le plus souvent une
forme atone.**

Il travaille.

Les formes toniques s'emploient comme sujet :

**1. quand le pronom sujet est
suivi d'une apposition ou
d'une proposition relative**

Lui, Pierre, travaille bien.

**Ce n'est pas moi qui ai écrit
cela.**

**2. quand le pronom sujet
s'oppose à un autre sujet ou
le renforce**

**Moi, je travaille, toi, tu ne
travaille pas.**

Je le sais bien, moi.

**3. Dans les propositions où
il y a ellipse du verbe**

Qui vient ? Moi.

4. Quand le pronom sujet est joint à un ou plusieurs autres sujets

Je sais que ni moi ni mes enfants ne seront pas ici.

5. Avec l'infinitif exclamatif ou interrogatif

**Moi ! (?) Lui donner de
l'argent ?**

**6. Comme sujet réel et avec
le gallicisme c'est ... qui**

C'est moi qui travaille ici !

Pronom personnel complément

**Le Pronom personnel
complément est le plus
souvent une forme atone.**

Je le vois.

**Les formes toniques
s'emploient comme
complément :**

1. pour le renforcer

On l'estime, lui.

**2. Quand le pronom
complément est joint à un
ou plusieurs autres
compléments**

**Il contemplait la foule sans
distinguer ni moi ni
personne.**

**3. Dans les propositions où
il y a ellipse du sujet et du
verbe**

Ils ont vu qui ? Moi.

4. Après un impératif affirmatif

Écoute-moi !

5. Après une préposition

Il est venu avec moi.

6. Après ne ... que et avec le gallicisme c'est ... que

On n'admire que lui.

C'est toi que je cherche.

Place du pronom personnel complément d'objet

**Le pronom personnel
complément d'objet d'un
impératif sans négation se
place après le verbe**

Regarde-moi !

**Avec un impératif négatif se
place avant verbe.**

Ne me regarde pas !

**Si un impératif sans
négation a deux pronoms
compléments d'objet, l'un
direct, l'autre indirect, on
place le complément d'objet
direct le premier**

Dites-le-moi.

Si l'impératif est négatif, on place le complément d'objet indirect le premier

Ne me le dis pas.

Lui et leur font exception.

Ne le lui (leur) dis pas.

**Avec un mode autre que
l'impératif, les formes
atones compléments d'objet
se placent avant le verbe.**

Tu lui a parlé.

Quand le verbe a deux compléments d'objet, l'un direct, l'autre indirect, on place le complément d'objet indirect le premier (sauf avec lui et leur)

Tu me le dis. Nous le lui dirons.

**Les formes toniques sont
placés généralement après
le verbe.**

On m'obéira à moi.

**Avec un infinitif
complément d'un verbe
principal, le pronom
personnel complément de
cet infinitif se place
immédiatement avant ce
dernier.**

Je veux le voir.

**Toutefois, si l'infinitif est
complément de voir,
entendre, sentir, laisser,
faire, regarder, envoyer, le
pronom personnel
complément de cet infinitif
se place avant le verbe
principal**

Je l'ai fait amener.

**Les formes toniques
s'emploient comme
attributs après le verbe être.**

Oui, c'est moi.

En et y sont des pronoms personnels, quand représentent, soit un nom de chose ou d'animal, soit une idée, ils équivalent, le premier à un complément construit avec de, le second à un complément construit avec à ou dans.

J'en ai assez.

J'y pense.

**On y cultive (dans le jardin)
beaucoup de légumes.**

**Soi ne se rapporte qu'à un
sujet indéterminé et
singulier.**

Chacun travaille pour soi.

Pronoms possessifs :

**le(s) mien(s), le(s) tien(s),
le(s) siens, la(les)
mienne(s), la(les) tienne(s),
la(les) sienne(s), le(la, les)
nôtre(s), le(la, les) vôtre(s),
le(la, les) leur(s).**

Pronoms démonstratifs

**celui, celle(s), ceux, celui-
ci(là), celle(s)-ci(là), ceux-
ci(là), ce, c', ceci, cela, ça**

**Celui, celle(s), ceux
demandent toujours après
eux, soit un participe, soit
un complément introduit
par une préposition, soit
une proposition relative.**

**Je joins à ma lettre celle
écrite par Paul.**

**Je veux le journal
d'aujourd'hui et celui d'hier.**

**Ceux qui vivent, ce sont
ceux qui luttent.**

Ce s'emploi comme sujet

- devant le verbe être

**C'est notre maison. C'est
magnifique.**

X

Cela arrive. C'est pour cela.

**Ce s'emploie comme attribut
ou comme complément
immédiatement devant un
pronom relatif.**

**Prenez ce qui vous convient
(ce dont vous avez besoin).**

**Démonstratifs prochains
(ceci, celui-ci, celle-ci, ceux-
ci, celles-ci)**

**x Démonstratifs lointains
(cela, celui-là, celle-là,
ceux-là, celles-là).**

**Voici deux tables. Vous
préférez celle-ci ou
celle-là ?**

Pronoms indéfinis

**beaucoup, tout, tous, rien,
on, aucun, chacun, autrui,
certains, plusieurs,
personne, autrui, quelque
chose, quelqu'un, quelques-
uns...**

Pronoms interrogatifs

Les pronoms interrogatifs servent à interroger sur la personne ou la chose

**qui...? que... ? à (de) quoi...
? lequel...? lesquels...?
laquelle... ? ...**

**Les formes des pronoms
interrogatifs ne sont autres
que celles des pronoms
relatifs (dont et où exclus).**

Les pronoms relatifs servent à joindre à un nom ou à un pronom qu' ils représentent une proposition relative qui explique ou détermine ce nom ou ce prénom

qui, que, quoi, dont, où, lequel (et tous ses dérivés).

**Le nom ou le pronom
représenté par le pronom
relatif s'appelle antécédent.**

**Qui est sujet ou
complément :**

**Les femmes qui travaillent
sont contentes.**

La femme à qui je parle.

**Que est sujet, attribut ou
complément :**

Coûte que coûte.

**Remarquez le joueur que
notre ami est devenu.**

C'est l'argent que j'ai gagné.

**Lequel est complément,
souvent précédé d'une
préposition :**

**La patrie pour laquelle
chacun doit se sacrifier.**

Dont est complément du sujet, du verbe, de l'attribut ou du complément d'objet direct, il marque comme ferait le relatif ordinaire introduit par de, la possession, la cause, la manière, etc.

La chose dont je parle.

**Où est toujours complètement
circonstanciel de lieu ou de
temps**

La ville où Pierre habite.

Dans l'état où vous êtes.

**Les formes du verbe varient
d'après la personne, le
nombre, le temps, le mode,
la voix**

**1ère personne = la (les)
personne(s) qui parle(nt)**

**2e personne = la (les)
personne(s) à qui l'on parle**

**3e personne = la (les)
personne(s) de qui l'on
parle, la (les) chose(s) dont
on parle**

Le nombre

- le singulier**

- le pluriel**

La voix

- **active** indique que le **sujet fait action**, celle-ci est **considérée à partir de l'agent qui la déclenche**

Le chien conduit l'aveugle.

- passive indique que le sujet subit l'action, celle-ci est considérée à partir de l'être ou de l'objet qui l'éprouve

L'aveugle est conduit par le chien.

Le mode

a) personnels (admettent la distinction des personnes grammaticales)

- indicatif qui présente l'action comme réelle

Je travaille.

**- conditionnel qui présente
l'action comme éventuelle
ou dépendant d'une
condition**

Si je pouvais je travaillerais.

**- impératif qui présente
l'action sous la forme d'un
ordre**

Travaillez !

**- subjonctif qui présente
l'action comme simplement
envisagée dans la pensée**

Il veut que je travaille.

b) impersonnels

- infinitif : travailler

**- participe : homme
travaillant**

Temps

- **simples**
- **composés**

Indicatif

présent, imparfait, passé simple, futur simple

passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur (il eut marché), futur antérieur (il aura marché)

Le présent exprime :

- le présent actuel : Il pleut.

**- les habitudes d'une
personne : Je me couche à
minuit.**

**- les vérités générales :
Quatre et quatre font huit.**

**- le futur proche : Je pars
demain.**

**- le passé récent : J'arrive
tout juste de la gare.**

**- le présent historique :
Louis XIV prend le pouvoir
en 1661.**

**Le passé composé exprime
une action achevée,
terminée dans le passé : Il
est mort.**

L'imparfait exprime un temps continu, de durée indéfinie, sans que soient indiqués un début ou une fin de manière précise.

- il décrit le présent d'une époque antérieure : Au Moyen Age, les femmes qui travaillaient avaient plus de liberté qu'on ne le pense.

- il décrit le décor des événements : Le bar était plein, tout le monde fumait et buvait.

**- il exprime la répétition
dans le passé :**

**Chaque matin, il allait au
marché.**

Le passé simple

On l'emploie le plus souvent pour présenter une série d'actions qui constituent une histoire (récits historiques, les 3e personnes du singulier et du pluriel)

Le plus-que-parfait

- Antériorité dans le passé :

**Paul a manqué le train parce
qu'il s'était réveillé trop
tard.**

Le passé antérieur

Dans les subordonnées du temps, il exprime une action antérieure à une autre action qui est exprimé au passé simple :

Quand Henri fut rentré, on lui annonça la nouvelle.

Le futur simple exprime une action ou un fait postérieurs au moment de l'énonciation : Je viendrai vous voir demain.

**Le futur proche exprime
l'avenir proche :**

**Elle va avoir un bébé (elle
est enceinte).**

**Elle aura un bébé (une fois
dans l'avenir).**

Le futur antérieur exprime l'antériorité par rapport au futur : Quand tu auras fini de travailler, tu pourras sortir.

Subjonctif

présent, imparfait

passé, plus-que-parfait

Le subjonctif est le mode de la subjectivité. Le locuteur laisse aux autres la possibilité de penser ou de ne pas penser comme lui.

Concordance des temps au subjonctif

**Je sais qu'il fait de son
mieux.**

**Je doute qu'il fasse
(subjonctif présent) de son
mieux.**

Je sais qu'il fera de son mieux à l'avenir.

Je doute qu'il fasse (subjonctif présent) de son mieux à l'avenir.

Je sais qu'il m'a bien écouté hier.

**Je doute qu'il m'ait
(subjonctif passé, subjonctif
présent avoir ou être +
participe passé) bien écouté
hier.**

Je savais qu'il faisait de son mieux.

Je doutait qu'il fit (imparfait du subjonctif) / fasse (subjonctif présent) de son mieux.

**Il faut partir du passé
simple + -sse, -sses,
circonflexe +t, ssions, -
ssiez, -ssent**

Je savais qu'il ferait de son mieux un jour.

Je doutait qu'il fit (imparfait du subjonctif)/ fasse (subjonctif présent) de son mieux un jour.

Je savais qu'il m'avait bien écouté hier.

Je doutais qu'il m'eût (plus-que-parfait du subjonctif, imparfait du subjonctif avoir ou être + participe passé) ou m'ait bien écouté hier (subjonctif passé).

Conditionnel

présent

passé

Le conditionnel présent

- c'est un futur dans le passé : Paul a dit qu'il viendrait

**- il exprime un fait
envisageable : En mars, on
pourrait faire un petit
voyage**

**- il exprime une doute : Il
aurait trente ans (Prý je mu
30)**

**Le conditionnel passé
exprime l'action non
réalisée dans le passé :
Dans ce cas, nous serions
allés avec vous (V tom
případě bychom bývali šli s
vámi).**

Impératif

présent

passé (Soyez rentrés avant midi)

Le procès doit être achevé dans l'avenir, à un moment souvent exprimé par un complément ou une subordonnée circonstancielle de temps.

Infinitif

présent

passé

**L'infinitif peut jouer le rôle
d'un verbe ou celui d'un
nom (Fumer trop nuit à la
santé)**

L'infinitif passé exprime une action accomplie, antérieure à celle de la principale :

Je suis content de t'avoir vu.

Verbe auxiliaire être

Se conjuguent avec être :

- tous les temps des verbes passifs

- les temps composés de tous les verbes pronominaux

- les temps composés de quelques verbes intransitifs exprimant surtout un mouvement ou un changement d'état : aller, rester, tomber, rentrer

Conjugaison

Premier groupe -er (parler)

Deuxième groupe -ir (finir)

Troisième groupe

**-ir (ouvrir, mourir, servir,
finir)**

-oir (devoir, pouvoir, savoir)

-re (prendre)

Les adverbes

Ils précisent le sens d'un verbe, d'un adjectif ou d'un autre adverbe.

**L'adverbe fonctionne
souvent comme
complément circonstanciel
de temps, de lieu, de
manière, etc. : On le voit
partout. Il a répondu
méchamment.**

**Il peut servir aussi de mot
de liaison :**

**Il s'est lavé les mains et
après il s'est mis à table.**

**L'adverbe peut être formé
d'un seul mot
(silencieusement) ou d'un
groupe de mots (en silence).
Dans ce cas, on l'appelle
locution adverbiale (en
silence).**

Formation

**a) formes simples : bien,
mal, hier, moins, plus**

**b) formes soudées ou non :
longtemps (adjectif + nom),
dedans (préposition +
préposition), autrefois
(déterminant + nom), de
bonne heure (locution
adverbiale)**

c) Formes dérivées

Le suffixe -ment est ajouté à l'adjectif au féminin : générale(ment).

On trouve le suffixe -ment sous la forme de -ément : profondément, précisément.

Le suffixe -ment s'ajoute à l'adjectif masculin terminé par une voyelle accentuée : vraiment, assurément, poliment, absolument.

Exception : gaiement, assidûmennt (pilně)

**Quelquefois, la dérivation se fait sur une forme plus ancienne de l'adjectif :
brièvement, grièvement**

**Il est grièvement blessé
(blessure corporelle) x
forme régulière : Il est
gravement malade**

gentil, gentile → gentiment

Les adjectifs qui se terminent par le suffixe -ent, -ant :

-ent → emment :

évidemment, prudemment

-ant → amment :

constamment, couramment

Exception : lentement

**Tous les adjectifs ne
forment pas un adverbe en
-ment. Dans ce cas-là, on
utilise :**

**une expression adverbiale
formée de la préposition
avec + nom (avec
optimisme), en + nom (en
silence), d'une (de) façon +
adjectif (de façon
charmante), d'une (de)
manière + adjectif (de
manière charmante).**

vainement + en vain

**Quelques adjectifs courts
peuvent devenir adverbes :
marcher droit, parler fort
(bas, haut), travailler dur,
chanter faux, voir clair.**

Formes empruntées à une autre langue

**- latin : a priori, a posteriori,
vice versa**

**- italien : allegro, moderato,
piano**

**a) de temps : alors, déjà,
demain, hier, maintenant,
parfois, encore, tôt,
autrefois, puis... ..**

**b) de lieu : ailleurs, autour,
devant, derrière, avant,
contre, ici, là, partout... ..**

**c) de manière : ainsi, bien,
mal, ensemble, vite, plus...**

**d) d'affirmation : oui,
volontiers... ..**

**e) de négation : non,
ne...pas, ne... jamais... ..**

**f) de doute : peut-être,
probablement... ..**

**g) d'intensité (quantité) :
fort, faiblement, assez, peu,
beaucoup... ..**

h) interrogatifs :
pourquoi...? comment... ?
où...?

i) de liaison : ainsi, en effet,
cependant, pourtant, c'est
pourquoi, par conséquent...

Les degrés d'intensité de l'adverbe

Certains adverbes admettent, comme les adjectifs, des degrés d'intensité :

**- les adverbes loin,
longtemps, près, souvent,
tôt, tard**

**- les adjectifs employés
adverbialement : Il parle
plus fort que moi.**

**- les adverbes beaucoup
(plus, le plus), bien (mieux,
le mieux), mal (pis, le pis,
plus mal, le plus mal), peu
(moins, le moins)**

Place de l'adverbe

a) en tête de la phrase

(détermine l'ensemble de la phrase) : Hier, je suis sorti plus tard.

b) à la fin de la phrase

(détermine l'ensemble de la phrase) : Je suis sorti plus tard, hier.

**Les adverbes qui
déterminent un verbe :**

**forme simple : après le
verbe : Il parle fort
(lentement).**

forme composé :

**- adverbess de temps et de lieu : après le groupe
auxiliaire + participe passé :
Il est parti hier.**

- adverbos de maneira, d'intensidade, de quantidade e alguns adverbos de tempo (longtempo, muitas vezes, sempre) : entre o grupo auxiliar e o particípio passado : Il a longtempo habitado nesta cidade. Il a facilmente encontrado o caminho.

**L'adverbe qui détermine
un adjectif ou un autre
adverbe : devant l'adjectif
(adverbe) : Elle est bien
jolie. Il parle beaucoup plus
vite que moi.**

Préposition

La préposition est un mot qui sert ordinairement à introduire un complément qu'il unit, par un rapport déterminé, à un mot complété.

- Préposition simple : de, en

X

**- Préposition composée
(locution prépositive) =
réunion de mots équivalent
à une préposition : à cause
de, auprès de, à l'abri de,
par rapport à**

**- anciens participes
présents : suivant, durant
(durant la guerre)**

**- anciens participes passés
vu (vu la situation), excepté
(excepté Pierre)**

- adjectif : sauf (sauf Paul)

La préposition ne peut être suivie que

- d'un nom : Il est venu avec Pierre.**
- d'un pronom : Il est venu avec lui.**
- d'un verbe infinitif : Il est content de vous voir.**

**Les prépositions à, de, en se
répètent ordinairement
devant chaque
complément : Il a voyagé en
France, en Italie et en
Espagne.**

Les prépositions à, de, en ne se répètent pas quand :

a) les compléments forment une locution : École des arts et métiers

**b) les compléments
représentent le(s) même(s)
être(s) ou objet(s)**

**J'ai reçu une lettre de mon
compatriote et ami.**

La conjonction est un mot qui sert à joindre et à mettre en rapport, soit deux propositions (de même nature ou de nature différente), soit deux mots de même fonction dans une proposition.

Les conjonctions

a) Les conjonctions de coordination

Elles unissent des mots, des groupes, des propositions de même valeur : mais, ou, et, donc, or, ni, car

Les conjonctions de subordination

Elles unissent une proposition subordonnée à une proposition principale dont elle dépend : que, lorsque, quand, puisque, dès que, parce que, quoique, de sorte que...

**Simples : quand, comme,
lorsque, que, si**

x

**Locutions conjonctives :
alors que, après que, au fur
et à mesure que, avant que,
depuis que, pendant que**

Présentatif ou introducteur

C'est un mot généralement invariable. Ceux qui sont à base verbale connaissent une variation relative : en temps, parfois en nombre, jamais en personne (*c'est* / *ce sont*)

**Les présentatifs annoncent,
présentent.**

**Leur rôle est simplement
d'introduire un élément
dans le discours.**

c'est / ce sont (mise en relief)

concernant, quant à

il y a

**voici = voi(s) + ci, voilà =
voi(s) + là**

Mot-phrase

C'est un mot invariable.

Il est seul dans sa phrase.

**Mais il peut être suivi d'une
autre phrase.**

**Il n'a pas de fonction,
puisque ce terme s'analyse
comme l'équivalent d'une
phrase.**

**Oui. Ok. Merci. Pardon.
Bravo. Hélas. Bonjour. Zut.
Stop. Soit. Interjections**